



**GROUPEMENT des SYLVICULTEURS
de CHARTREUSE Isère**

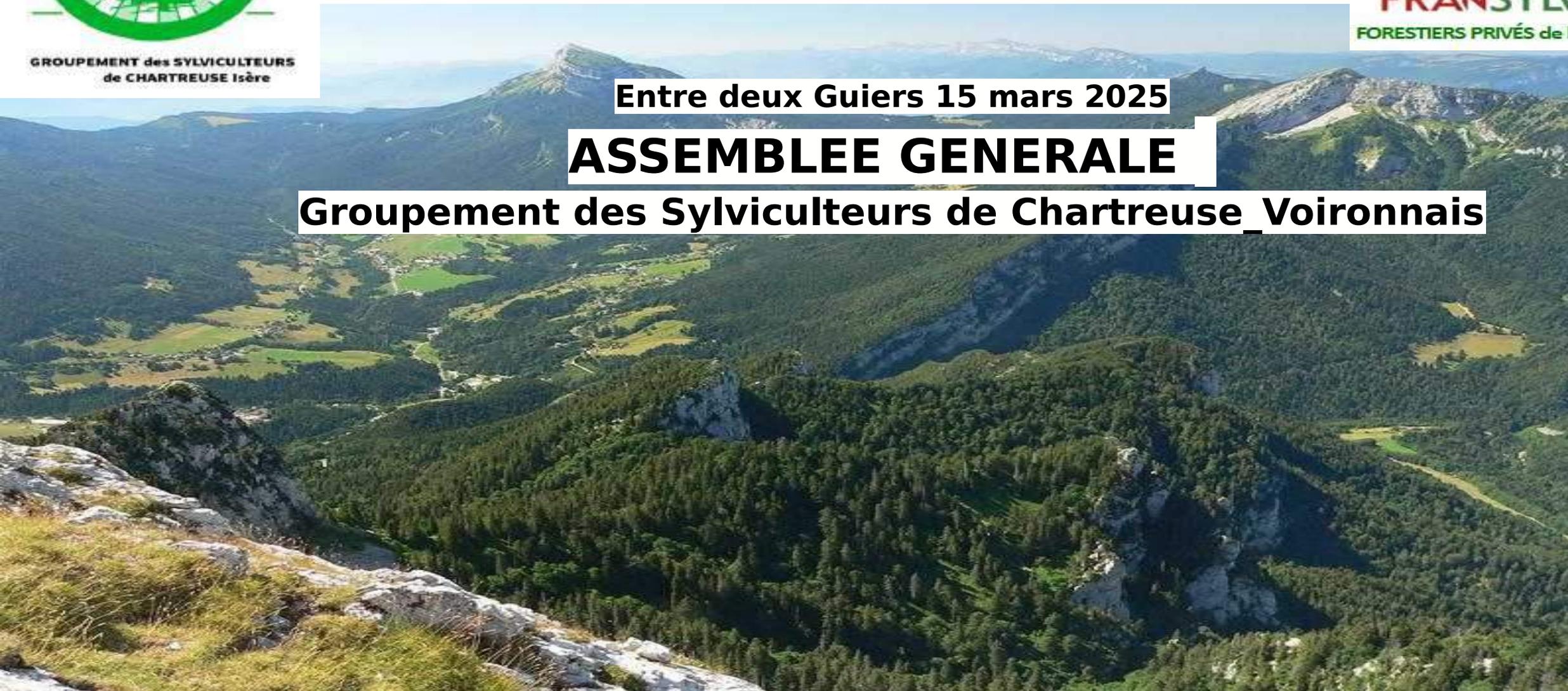


FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS de l'ISÈRE

Entre deux Guiers 15 mars 2025

ASSEMBLEE GENERALE

Groupement des Sylviculteurs de Chartreuse_Voironnais



Bilan moral :

Mot du président Bruno Montagnat



Accueil des participants

Présentation du déroulement de la journée

Rappels des moments forts de 2024

Présentation des thèmes abordés



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS
 de CHARTREUSE Isère

L'ordre du jour



Bilan moral et bilan financier

Renouvellement des membres du conseil d'administration

Actualités 2025

Présentation du Site Internet

CNPF : Présentation des formations 2025 et des aides financières

PNRC : Présentation de l'équilibre foret gibier

Chambre d'agriculture : massification, vente groupée

**Sylv'ACCTES : Présentation de l'association et de son action en
vue de regroupement forestier**

ASA de Chartreuse : Présentation de ses actions et projets.

Temps d'échange

Visite de la Scierie de Chartreuse



Bilan financier :

Le trésorier Gilles Gonthier



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS de CHARTREUSE-VOIRONNAIS			
Assemblée Générale du 15 mars 2025			
Entre deux Gulers			
RAPPORT FINANCIER Exercice 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Reversion Cotis UFF35 + RC	6 151,00	Cotis adhérents OBC+UFF+RC	12 881,00
Reversion CRPF Revues	642,00	Revue "parlons forêt"	642,00
Assurance membres du CA 2024	251,87		
Frais de courtiers	1 262,73	Formation Martéloscope	800,00
Frais de fonctionnement	19,55		
Avance Trésorerie Voyage Jura	4 052,00	Participation Voyage Etude Jura	3 974,00
Frais AG 2024	360,60		
Frais Bancaire (forfait virements)	52,64		
Remboursement (trop perçu)	75,00		
Cotisation CIBC 2024	107,00		
Réalisation du site Internet	1 906,00		
Achats informatiques	1 095,49		
Souscriptions parts sociales	100,98		
		Intérêts Livret A 2024	527,16
S/Total	16 138,76	S/Total	18 824,16
		Excédent 2024	2 685,40
TOTAL DEPENSES 2024	16 138,76	TOTAL RECETTES 2024	18 138,76
		Compte Courant au 01/01/2024	34 131,14
		Compte Courant au 31/12/2024	37 286,76
		Compte sur Livret au 31/12/2024	18 099,29
		Total des Actifs au 31/12/2024	55 386,04



Renouvellement des membres du conseil d'administration



Membres sortants :

- Louis CHRISTOUD
- Jacques MICHALLET

Nouveaux membres :

- M Bernard BARBEY
-





Les actualités et projets 2025



- **Développement du site Internet (gestion des adhésions)**
- **Acquisition de parcelles forestières**
- **Proposition de charte de bonne conduite sylvicole**
- **Comité Chamechaude-Charmant Som-Pinéa**



**Le groupement des sylviculteurs de Chartreuse-Voironnais
a ouvert un site internet pour vous.**

**Il va vous permettre de gérer votre adhésion, avoir accès
aux informations publiées par le groupement :**

*(Actualités sur la forêt, Formations proposées par le CNPF
Articles techniques sur la gestion etc...).*

**Pour ceux qui souhaitent souscrire à l'assurance RC
vous pourrez gérer vos parcelles.**

Vous pourrez également vous inscrire aux formations proposées par le CNPF.

Depuis votre navigateur taper <https://www.gsc38.fr/>

Accueil | Présentation | Actualités | Contacts

ESPACE MEMBRE

GROUPÉMENT DES SYLVICULTEURS DE CHARTREUSE VOIRONNAIS

VOTRE PARTENAIRE FORESTIER SUR LE MASSIF DE CHARTREUSE

17 JUIN 2024

A LA UNE

test jojo

ACTUALITES

Comment protéger la forêt du déboisement
17 juin 2024
Ainsi que Dauphiné était de 18 décembre 2024. Face au phénomène de déboisement de la forêt en Chartreuse l'ONF mène des actions pour lutter de façon...

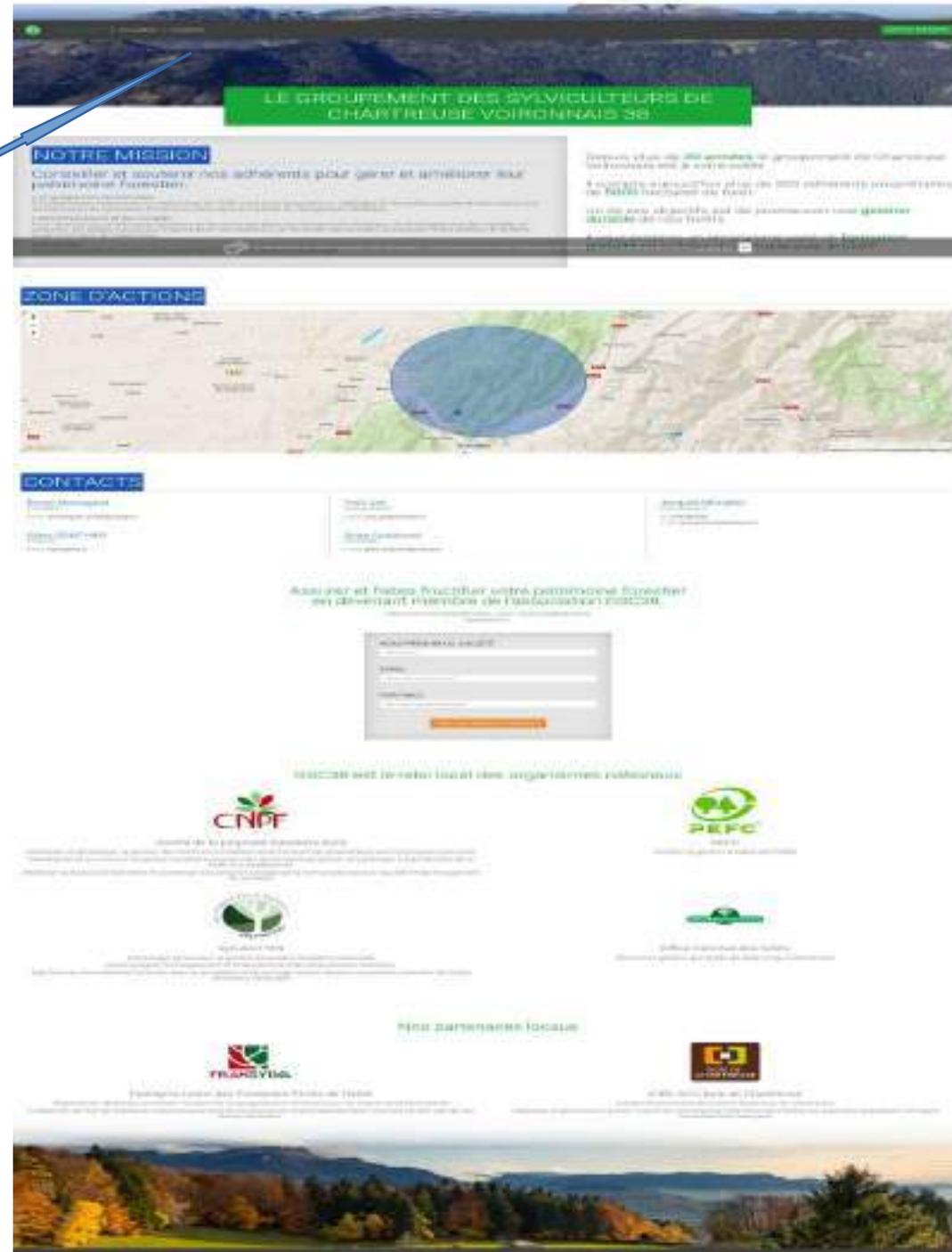
The standard Lohrey (passage passage) wood area the 1300s
10 juin 2024
Lohrey (passage) est un site remarquable d'altitude de 1300m. C'est un site remarquable de la forêt de Chartreuse. Un site qui mérite d'être...

Première article
10 juin 2024
Il a fait partie un bel article de 1000 pages. Les membres peuvent accéder à l'article...

TOURNEES ACTUALITES

© 2024 Groupement des Sylviculteurs de la Chartreuse (Massif de Chartreuse) - Tous droits réservés

Une fois le site ouvert il faut cliquer sur l'onglet « Contact »
Ensuite compléter le cadre



Assurer et faire fructifier votre patrimoine forestier en devenant membre de l'association GSC38.

Indiquez vos coordonnées, nous vous contacterons rapidement.

NOM/PRÉNOM OU SOCIÉTÉ
[Champ de saisie]

EMAIL
[Champ de saisie]

PORTABLE
[Champ de saisie]

Faire une demande d'adhésion

Nos partenaires locaux





NOM/PRÉNOM OU SOCIÉTÉ
test

EMAIL
test@gmail.com

PORTABLE
0785503347

Faire une demande d'adhésion



Une fois vos coordonnées remplies
cliquer sur « faire une demande d'adhésion »

Les administrateurs du site recevront un message
indiquant votre souhait d'adhérer. Ces derniers valident votre demande
Pour que vous puissiez recevoir un message du style

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'une demande d'activation de votre compte a été enregistrée sur notre site GSC38 pour le compte associé à l'adresse e-mail :
jacquesmichallet@yahoo.fr

✉ Pour initialiser votre mot de passe, il vous suffit de cliquer sur le lien ci-dessous, où de le recopier dans votre navigateur.
<https://www.gsc38.fr/votrecomptesecurite/passamrd1LPDQ5HoEj1fW>

Vous serez alors redirigé vers une page sécurisée s'où vous pourrez définir votre nouveau mot de passe.

Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande, ne tenez pas compte de cet e-mail.

Pour information, cette demande a été effectuée à partir de l'adresse IP suivante :
2a01:cb15:880d:1800:b1e7:32e1:2f95:cdb0.

—

Attention :

Chaque lien est valable une heure seulement. Passé ce délai, vous devrez effectuer une nouvelle demande.

Pour cela, rendez-vous sur la page d'identification de l'espace client - <https://www.gsc38.fr/extraordinaire/forget-password> et cliquez sur le lien « Mot de passe oublié ».

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez et restons à votre disposition.

Bien cordialement

GSCV 38



Réinitialisation du mot de passe

Merci de saisir votre nouveau mot de passe.

Le mot de passe doit contenir :

- au minimum 8 caractères et maximum 20 caractères
- au moins une majuscule et une minuscule
- au moins un chiffre
- au moins un caractère spécial

Répétez votre nouveau mot de passe

Réinitialiser Se connecter ?

Une fois que vous avez créé votre mot de passe
et répéter ce dernier vous pouvez vous connecter en cliquant sur
« se connecter ».

Ne pas oublier de cocher « se souvenir de moi », Vous garderez en mémoire sur votre navigateur votre identifiant (adresse mail) et votre mot de passe. Vous pouvez créer un nouveau mot de passe si vous ne vous en souvenez plus en cliquant sur « Mot de passe oublié ». Une nouvelle procédure vous sera envoyé par mail pour créer votre nouveau mot de passe.



Je gère mon adhésion
Mes coordonnées
Mes Parcelles

[ACCÉDER À MÉS INFORMATIONS](#)

Le OSC38 et vous
Le OSC38 et vous Description...

[VOIR LES ARTICLES](#)

Intervenants en forêt
Intervenants en forêt Description...

[VOIR LES ARTICLES](#)

Adaptations et biodiversité
Adaptations et biodiversité Description...

[VOIR LES ARTICLES](#)

Gestion forestière
Gestion forestière Description...

[VOIR LES ARTICLES](#)

Formations proposées par le CNPF
Formations Description... Retours d'expériences en forêts privées sur le changement climatique.

[VOIR LES ARTICLES](#)

Une fois connecté vous avez accès à cet écran qui va vous permettre de compléter vos coordonnées , gérer vos parcelles et accéder aux informations divulguées par le groupement des sylviculteurs.

L'acquisition de parcelles forestières : Pourquoi ?

Grâce à cette acquisition le groupement va mettre en place une stratégie de communication pour promouvoir une sylviculture dynamique et respectueuse des contraintes d'un avenir compliqué (changement climatique, dépérissement, attaques de scolytes,...).

Les objectifs :

- **Pédagogique à l'attention des adhérents et du grand public**
- **Mise en place d'une gestion durable intégrant les enjeux actuels (biodiversité et adaptation au réchauffement climatique)**
- **Économique**



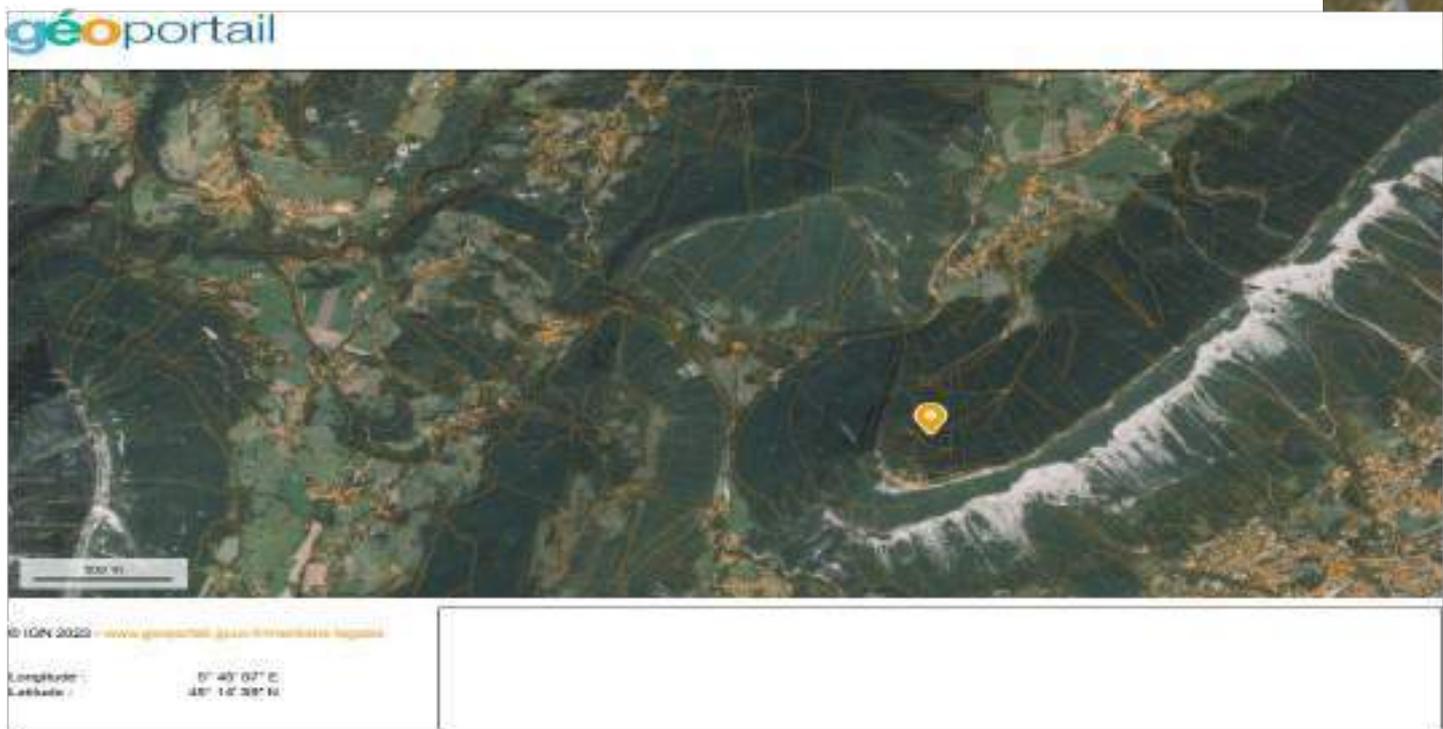
GROUPEMENT des SYLVICULTEURS
 de CHARTREUSE Isère

SITUATION : Commune du Sappey en Chartreuse



<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Visualisation cartographique : Géoportail





Adhérer au GSC 38 c'est aussi adhérer au respect d'une bonne gestion de votre forêt

Pour éviter ces situations une prise de conscience des propriétaires forestiers est indispensable.

Votre Groupement des Sylviculteurs vous propose **une charte de bonne conduite liée à votre adhésion.**



L'adhésion au groupement des sylviculteurs n'est pas seulement une démarche pour couvrir sa responsabilité pour les risques liés aux forêts, mais chacun a une responsabilité vis-à-vis des propriétaires et des peuplements contigus. Notre forêt a un rôle important pour notre société (environnemental, économique et sociétal).

Une Charte liée à votre adhésion

Charte de bonne conduite du sylviculteur

Cette charte a pour objet de définir le cadre de ce que devrait être une bonne conduite de vos forêts, assurer une récolte forestière respectueuse de l'environnement et le déroulement de vos chantiers d'exploitation dans de bonnes conditions.

Les principales règles et pratiques sylvicoles :

Maintenir une couverture forestière permanente par des coupes progressives par arbres ou bouquets d'arbres (apport régulier de biomasse (feuilles, aiguilles, branches...),

Adopter une sylviculture en privilégiant lors des martelages les tiges et les groupes d'arbres de qualité, pour améliorer la stabilité des peuplements et produire des bois de valeur,

Rechercher l'équilibre entre production de bois et régénération du peuplement.

Rechercher un peuplement diversifié et favoriser les essences minoritaires, en particulier les autochtones,

Favoriser une exploitation basée sur des interventions plus fréquentes (tous les 4 à 12 ans) et légères (ne pas dépasser 10 % à 20 % du volume sur pied en rejetant les coupes rases exception si coupe sanitaire ,

Maintenir un mélange d'essences en favorisant particulièrement les essences feuillues dites précieuses (merisier, érable, frêne,,,),

Maintenir les arbres morts et/ou à cavités de gros diamètres,

Privilégier les essences qui se régénèrent naturellement et se développer sans protection contre la dent des cervidés dans la mesure du possible. L'enrichissement avec d'autres essences ou la mise en place de protection d'essences plus appétentes peuvent parfois être conseillés.

Favoriser des méthodes d'exploitation prudentes et des matériels adaptés, pour éviter les dommages au sol et au peuplement. La réalisation de cloisonnements, de voies d'accès (chemins d'exploitation et routes) favorisera la qualité de l'exploitation des bois.

Conserver les arbres remarquables, pittoresques et/ou patrimoniaux afin de favoriser l'attrait visuel de votre forêts, par un mélange d'essences et une diversité d'espèces végétales,

Lors de futures coupes prévenir suffisamment tôt la mairie et/ou l'ASA qui pourront informer les propriétaires riverains et réaliser un état des lieux contradictoire sur le réseau de desserte.

Une déclaration en mairie est obligatoire pour tout chantier de plus de 100 m³ (en cas de bûcheronnage manuel) ou de 500 m³ (en cas de coupe mécanisée),

Comité de site Chamechaude-Charmant Som-Pinéa



Depuis Juillet 2020 Les Communes du Sappey en Chartreuse et Sarcenas ont transféré leurs compétences à Grenoble Alpes Métropole pour le développement 4 saisons des sites Col de Porte et du Sappey en Chartreuse.(Hors ski alpin) Col de Porte :

Les limites géographiques du site nordique dépassent les frontières administratives des intercommunalités.

Grenoble Alpes Métropole et la Communauté Cœur de Chartreuse ont décidé de de créer ensemble un comité de site afin de définir un projet de développement autour des sommets de Chamechaude , Charmant Som et Pinéa.

Le périmètre se situe au cœur du Parc naturel régional de Chartreuse.

Rappel : Les Parcs naturels régionaux sont des espaces géographiques remarquables et fragiles, reconnus pour la qualité de leurs paysages et de leurs milieux naturels sur lesquels il convient de maintenir un équilibre entre protection et développement.

Le Parc de Chartreuse a révisé sa Charte en 2022, dans laquelle sont fixés ses objectifs fondamentaux sur son périmètre, et à laquelle les différentes intercommunalités adhèrent.



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS
de CHARTREUSE Isère

Périmètre du Comité de site Domaine de Chamechaude

- > commune du Sappey/GAM
- > commune de Sarcenas/GAM
- > commune de Saint-Pierre /4C (partiellement et hors St-Hugues)

Périmètres de compétences GAM (Délibération GAM du 08/11/19)

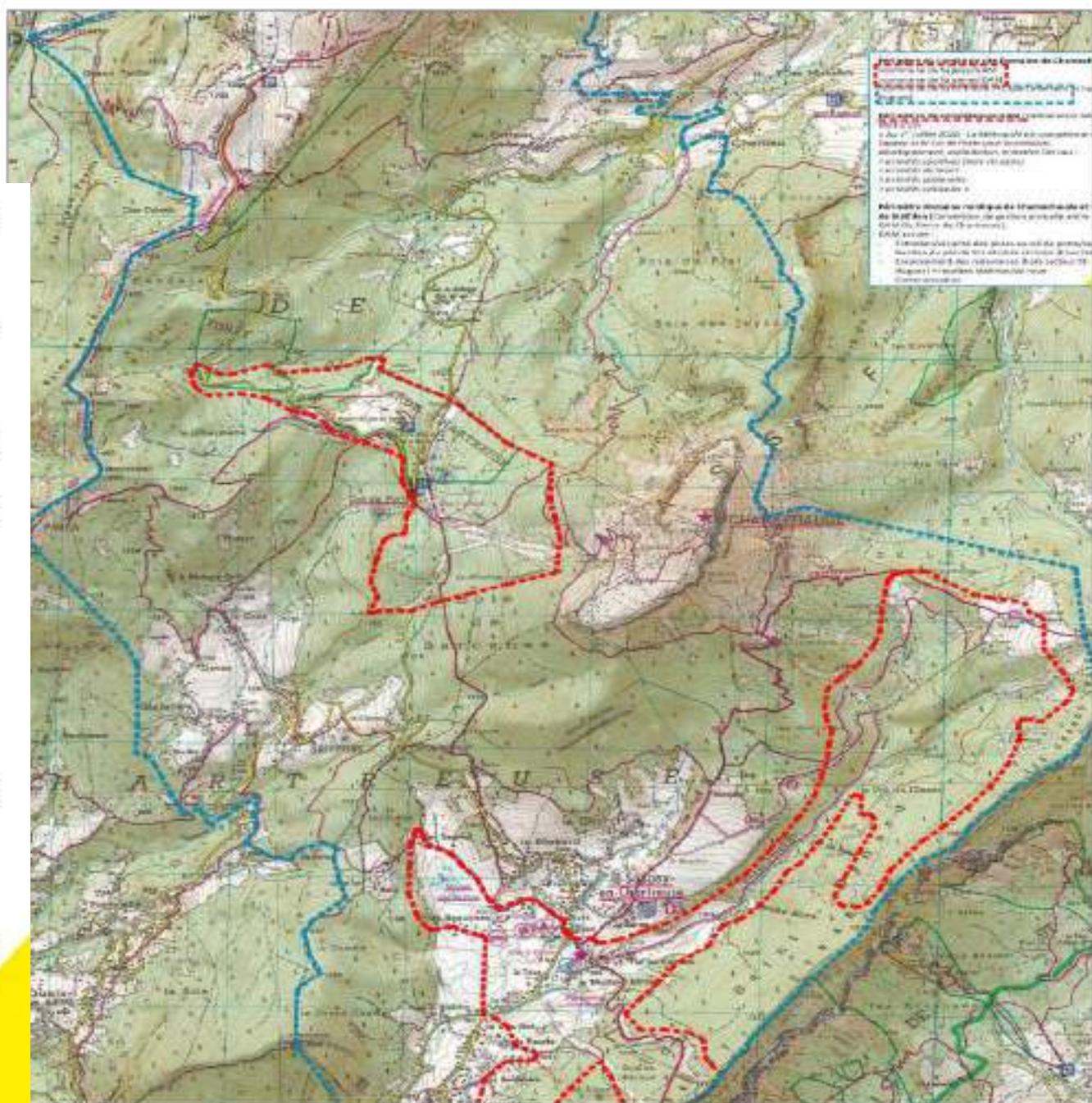
« Au 1^{er} juillet 2020, La Métropole est compétente sur le Sappey et le Col de Porte pour la création, développement, exploitation, entretien liés aux :

- > activités sportives (hors ski alpin)
- > activités de loisirs
- > activités pastorales
- > activités sylvicoles »

Périmètre domaine nordique de Chamechaude et stade de biathlon (Convention de gestion annuelle entre GAM/St-Pierre de Chartreuse).

GAM assure :

- Entretien/sécurité des pistes au col de porte/sappey
- Gestion du pas de tirs et piste ski roue (hiver/été)
- Encaissement des redevances (hors secteur St-Hugues) + recettes biathlon/ski roue
- Communication



Depuis Juin 2021 date de la première réunion du comité de site, au bout de quatre années, sur le périmètre soumis à la compétence de Grenoble Alpes Métropole, il nous semble, que la priorité est mise sur le développement des activités récréatives avec une communication importante sur l'attractivité des espaces naturels.

A l'opposé nous constatons une carence voire une absence de moyens opérationnels mis en œuvre pour préserver les enjeux environnementaux ou pour encadrer et informer le public sur des espaces sur fréquentés, sous tension.

Constat d'une forte augmentation de la fréquentation 4 saisons pendant les week-ends et congés .

Auparavant la communication pour les activités touristiques se faisaient en grande partie par l'intermédiaire du Parc et des offices du tourisme du massif.

Exemples sur Sarcenas-Col de Porte et Le Sappey en Chartreuse

Participation du GSC38 à un des six groupes de travail thématiques mis en place en 2023 dans le cadre du comité de site:

-Éducation et sensibilisation à la montagne , espaces naturels et biodiversité. Inscription du GSC38 d'un groupe de travail supplémentaire proposé en 2024

- Diversification et développement des activités sportives et de loisirs



Les interventions



CNPF : Présentation des formations 2025 et des aides financières

Juliette Venturini

- PNRC : Présentation de l'équilibre forêt gibier

Mathieu Gavend

- Chambre d'agriculture : massification, vente groupée

Romain Provost

- Sylv'ACCTES : Présentation de l'association et ses aides aux travaux sylvicoles

Agnés Dulong

- ASA de Chartreuse : Présentation de ses actions et projets.

Marc Montagnat



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS
de CHARTREUSE Isère


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


CNPFP Centre National de
la Propriété Forestière



Les actions du CNPF en 2024



- Travail avec les ASA (ASA des Entremonts et ASA des forêts de Chartreuse) sur les projets de desserte forestière
- Accompagnement des ASLGF (ASLGF des petites roches, ASLGF d'entre roize et guiers) sur les projets de plantation et de gestion des coupes
- Accompagnement du GSC 38
- Des visites conseil / dossiers de subvention / formations
- Agrément des Documents de Gestion Durable
- Foncier / SYLV'ACCTES





Vis ma vie de forestier



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS
de CHARTREUSE Isère

- 3 demi-journées les jeudis au cours des mois de juillet et d'août / répartition avec l'ONF / En partenariat avec le PNR de Chartreuse et la METRO de Grenoble.
- De très bons retours, prévoir un formulaire d'appréciation
- Renforcer la communication pour toucher des habitants, des locaux



Vis ma vie de Bûcheron EN CHARTREUSE

Tous les jeudis du 20 juillet au 24 août 2023

Glissez-vous dans la peau d'un bûcheron et d'un forestier!

Partez à la découverte des professionnels de la forêt de Chartreuse d'une forêt d'altitude - un travail, un métier, un savoir-faire.

Office du Tourisme Vert de Grenoble
Tel : 04 78 88 88 88
www.tourismevert.com

Partenaires :



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS
de CHARTREUSE Isère

Voyage d'étude 2024



- 3 jours dans le Doubs et le Jura
- Rencontres avec des professionnels
- Visite de la sécherie de la Joux
- Visites d'une futaie irrégulière de feuillus avec le président de l'Association Futaie Irrégulière et expert forestier, visite d'une futaie irrégulière mélangée



Les formations des propriétaires forestiers en 2024

- 3 réunions de vulgarisation :
 - Visite d'un chantier de plantation à Saint Joseph de rivière
 - Formation sur le martelage
 - Formation sur l'IBP pour inventorier la biodiversité en forêt
- Réunion des deux groupements de Chartreuse Isère et Savoie, environ 60 participants, de la convivialité !



Programme des formations pour les propriétaires forestiers en 2025



09/04/2025	Chartreuse	Le Touvet	Comment réussir sa plantation ? Coûts ? Quelles subventions ?
17/04/2025	Chartreuse	St Christophe sur Guiers Avec l'UFP73	Le renouvellement des peuplements : régénération naturelle et plantation
21/05/2025	Pays Voironnais	Coublevie	J'ai hérité d'une parcelle, comment retrouver mes limites ?
24/09/2025	Chartreuse	Saint Pierre de Chartreuse	La régénération naturelle en forêt : équilibre forêt-gibier et travaux sylvicoles



Programme des formations pour les propriétaires forestiers en 2025 : les FOGEFOR

FOGEFOR	Iphigénie, GPS et cartographie		
19/09/2025	VERCORS 26/38	Plateau du Vercors	Présentation Iphigénie et géoportail.gouv - Salle et exercices terrain
26/09/2025	VERCORS 26/38	Plateau du Vercors	Limites de parcelles avec un géomètre-expert et initiation à la cartographie - Salle et exercices terrain

FOGEFOR	Découverte à la Gestion Forestière		
23/05/2025	01-38	La Tour du Pin	Présentation de la forêt et des acteurs / Botanique sur le terrain
13/06/2025	01-38	Oyeu	Les différents mode de traitements / La gestion forestière
11/07/2025	01-38	Groslié St Benoit	Les stations forestières /DGD
12/09/2025	01-38	Belley	Les principaux impôts / Le cubage / Le contrat de vente de bois





Aides financières « Un arbre, un habitant »



Peuvent en bénéficier tous les propriétaires forestiers publics et privés, groupements forestiers, associations : ASLGF, ASL, ASA.

Conditions d'éligibilité :

- Travaux non débutés
- 1 dossier par an et par propriétaire, 2 pour les structures
- Surface parcourue au minimum 1 ha
 - Pas de plantation après coupe rase sauf raisons sanitaires (constat du dépérissement sur pied fait par le CNPF) ou de renouvellement en échec depuis plus de 10 ans.
 - Avoir un document de gestion durable (PSG, CBPS+, RTG) en cours de validité.
- Respect des réglementations





GROUPEMENT des SYLVICULTEURS
de CHARTREUSE Isère

Aides financières « Un arbre, un habitant »





GROUPEMENT des SYLVICULTEURS
de CHARTREUSE Isère

Aides financières « Un arbre, un habitant »





GROUPEMENT des SYLVICULTEURS
de CHARTREUSE Isère

Routes du col de la Charmette, du Charmant Som et du Saint Eynard



- Mise en place de panneaux B0 sur ces trois routes
- Demande auprès de la METRO pour avoir accès aux routes et se rendre sur les parcelles forestières privées pendant la saison d'interdiction
- Mise en place d'un système d'arrêté nominatif
- Fournir une liste des propriétaires concernés avec leur(s) plaques d'immatriculation



ATTENTION : bien penser à compléter le document présenté



**Merci pour votre attention !
Des questions ?**





*Assemblée générale
Groupement des
Sylviculteurs de Chartreuse
Isère
15/03/2025*

Indicateur de Changement Écologique (ICE)

Un outil de suivi de
l'équilibre Forêt/Gibier



Indicateurs de Changement Écologique (ICE)

Protocole de collecte et de suivi des données

Équilibre Forêt/Gibier

Deux grandes familles de données :

- Données végétation (réseau de placettes)
- Données concernant les ongulés (comptage, poids des jeunes de l'année)



ACCA
Proveyzie
UX



Partenaires

- Intervenants terrain (ONF - CA38 - ACCA/GSC - Chasseur Isère)
- PNR Chartreuse : Centralise / Analyse / Présente

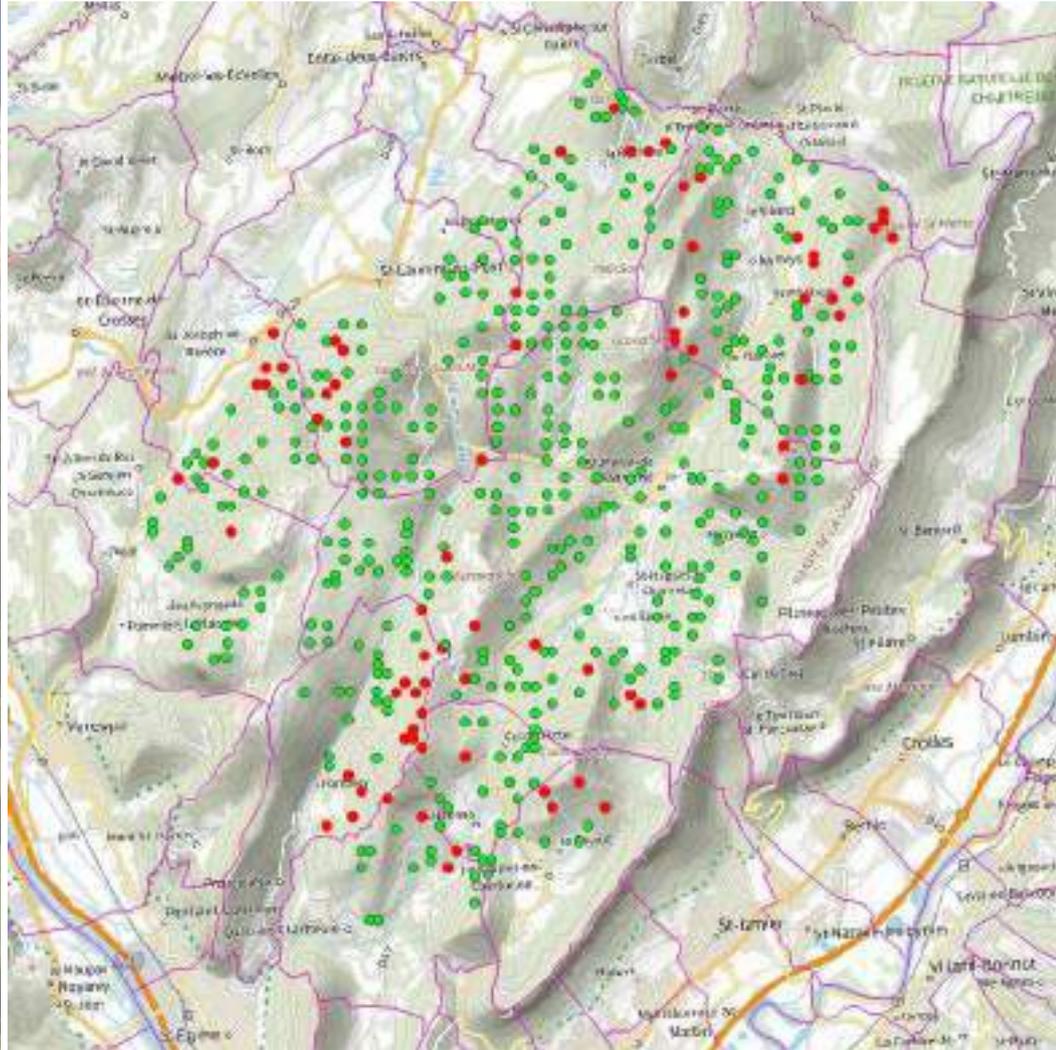
Les ICE sont pris en compte pour l'élaboration des plans de chasse



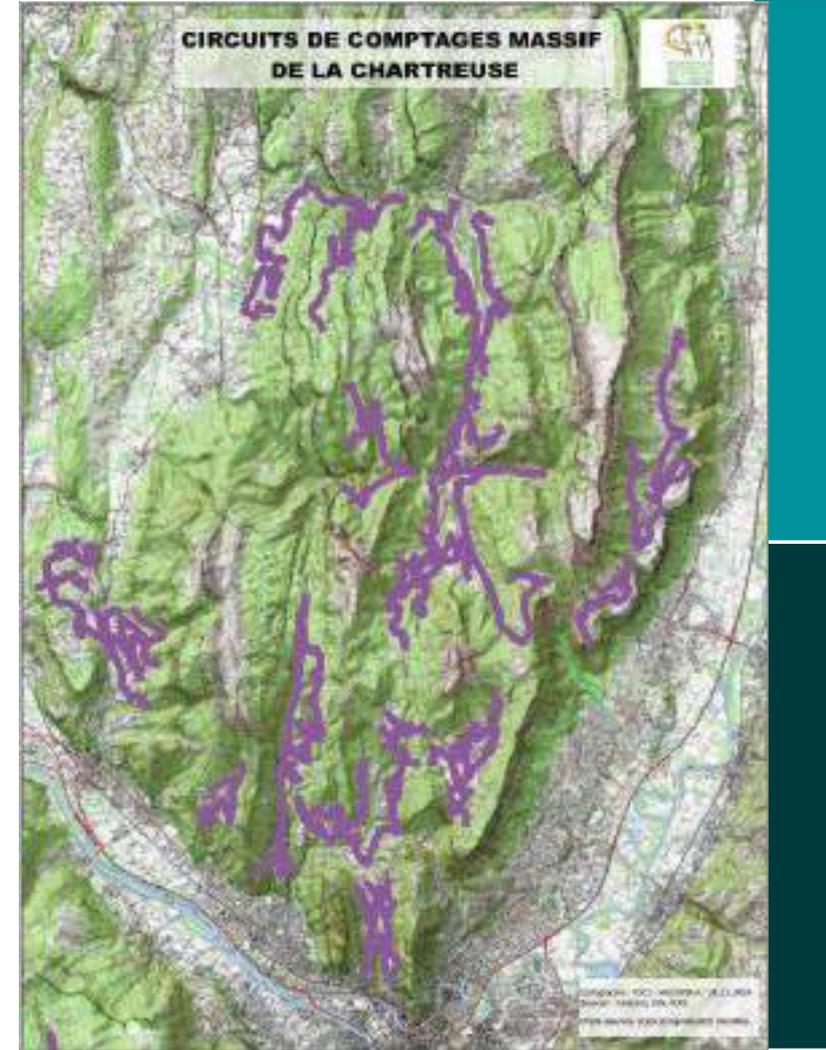
ACCA
Proveyzie
ux



Relevés



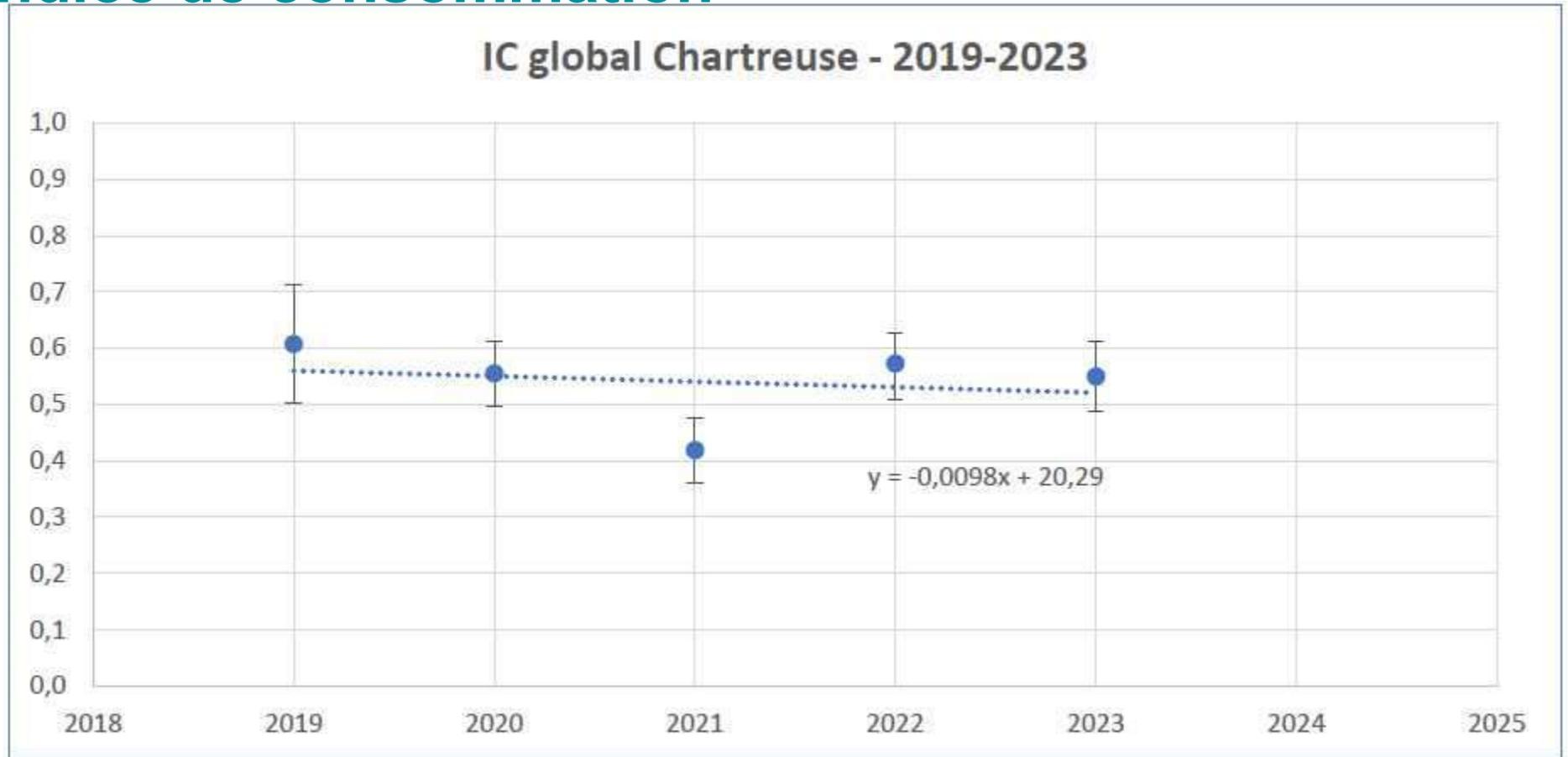
500 Placettes



16 Circuits de comptage



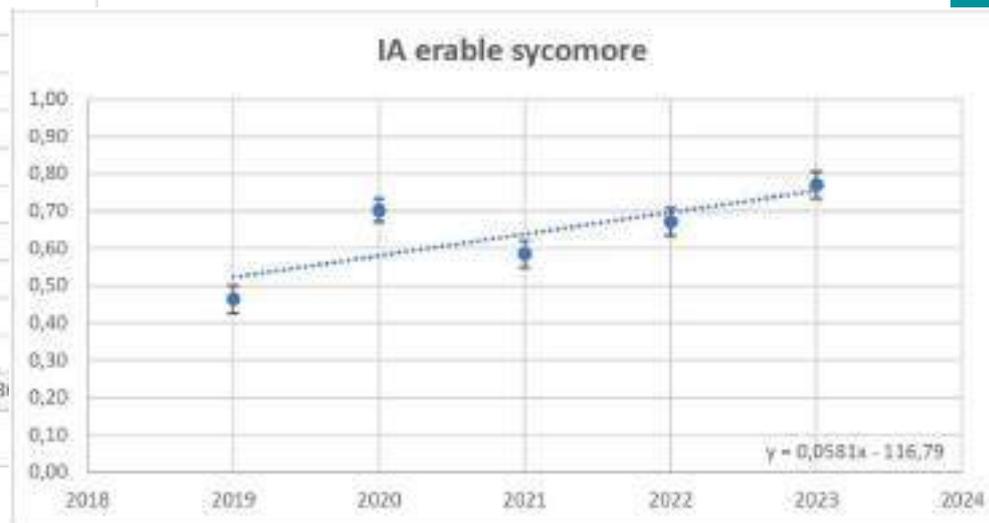
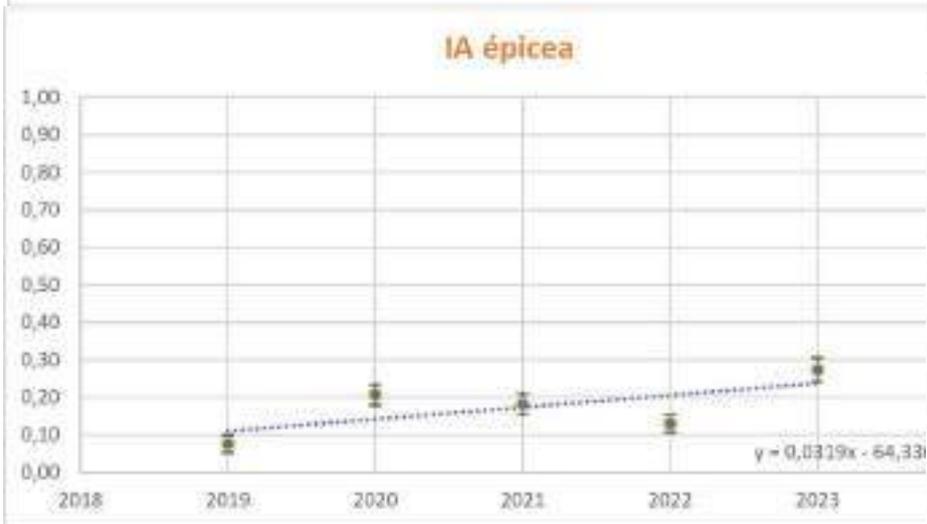
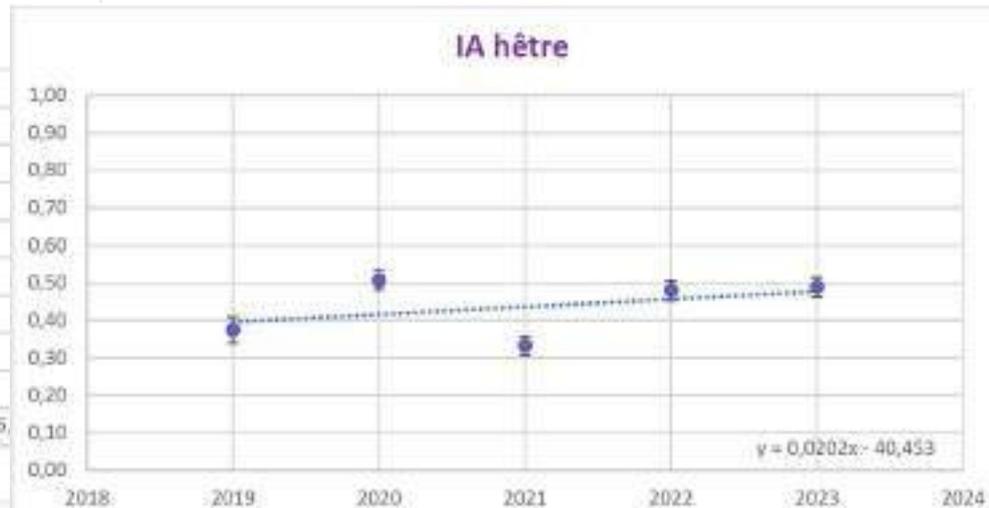
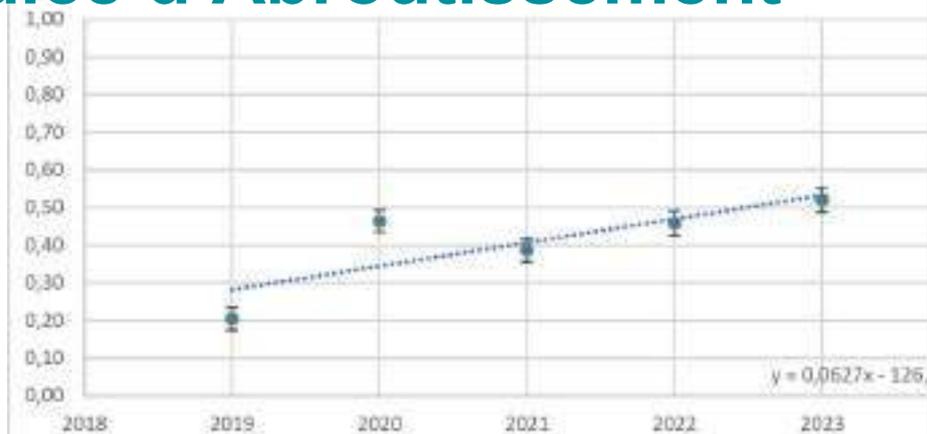
Indice de consommation



Stabilisation non significative de l'indice de consommation global sur la période 2019-2023

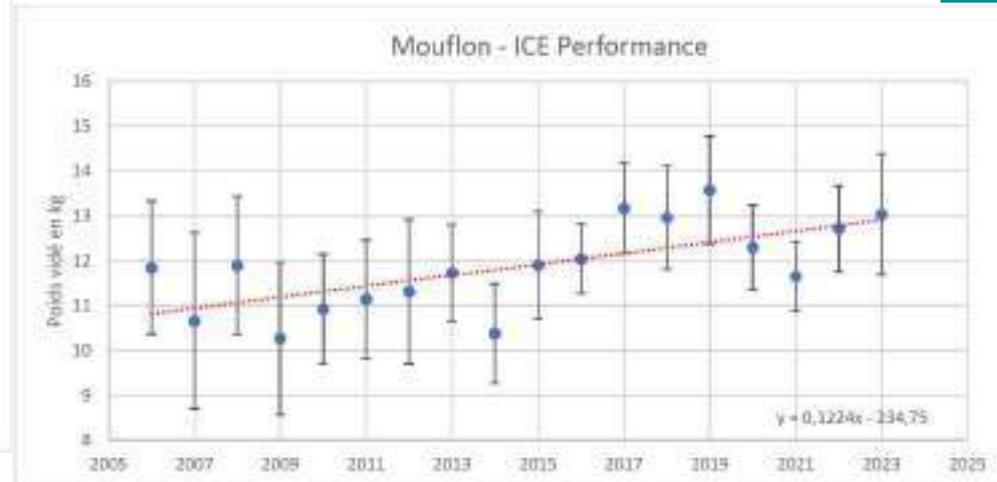
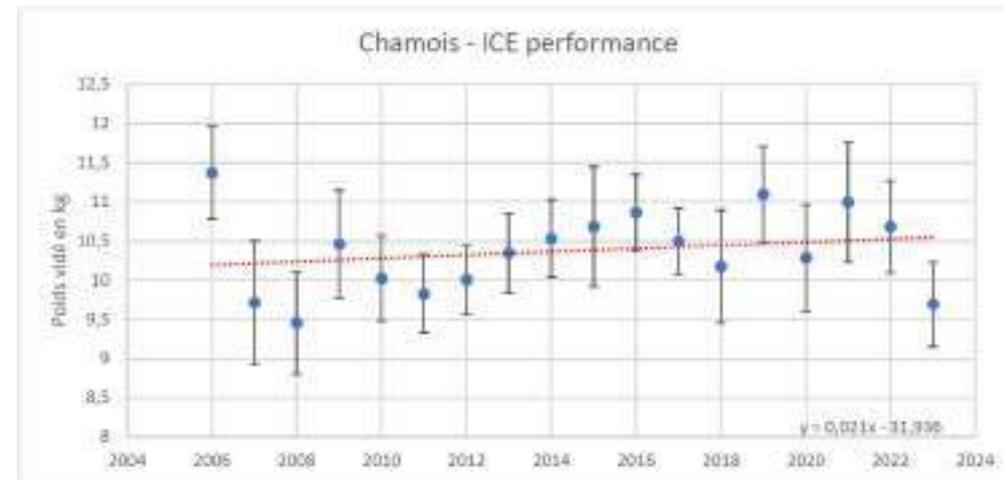
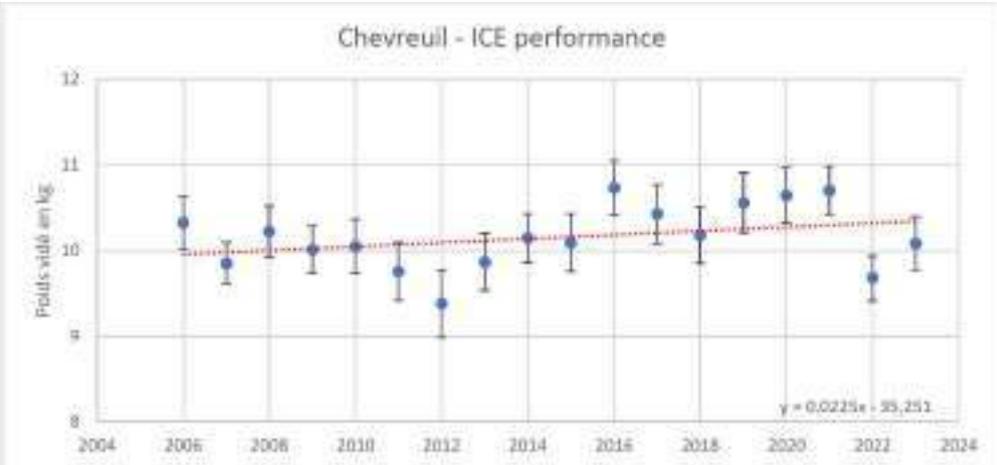
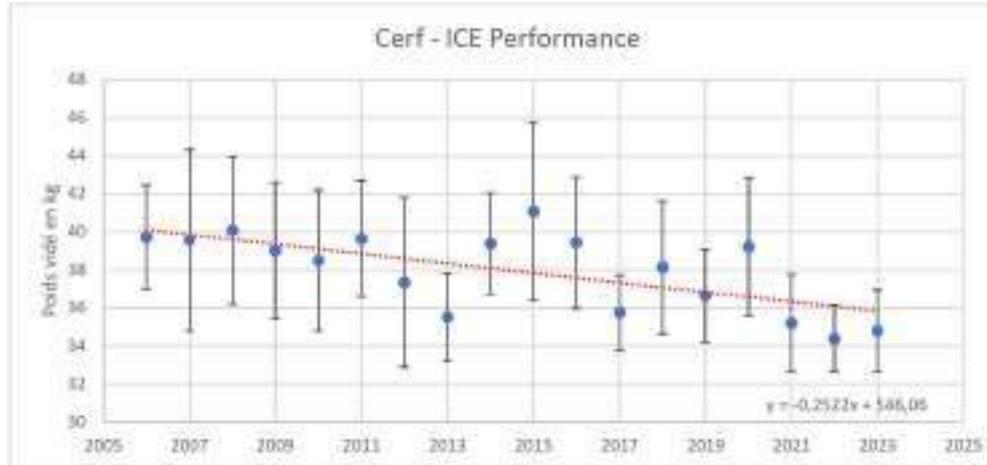


Indice d'Abrouissement



Tendance à l'augmentation des impacts

Indicateurs de Performance

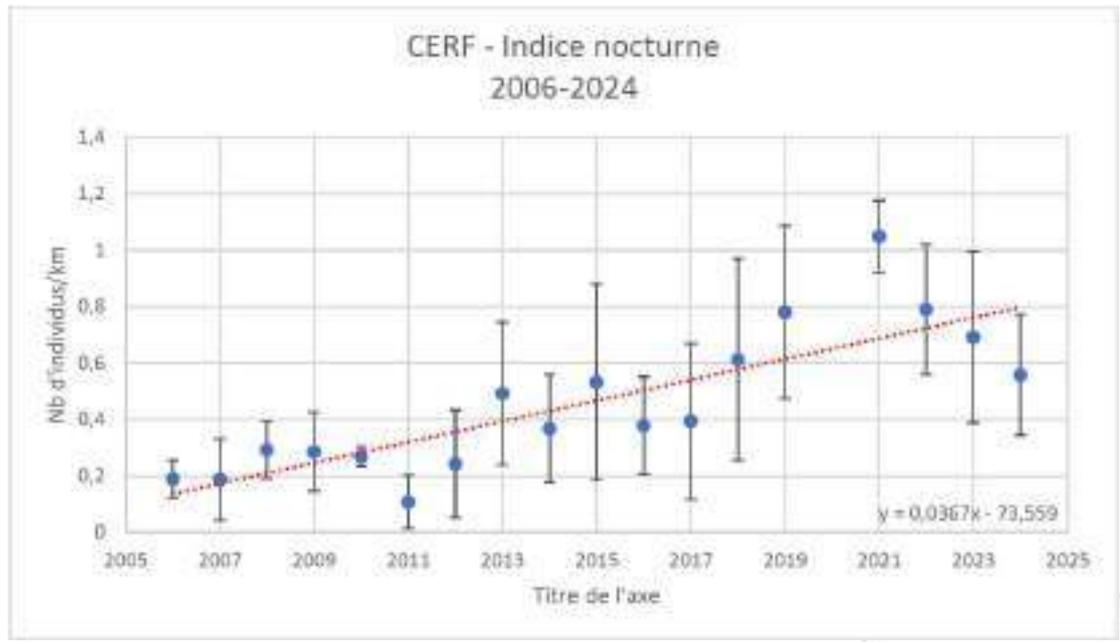


Diminution du poids moyen des jeunes cerfs

Baisse de 4,9 kg entre les chiffres 2006 et 2023



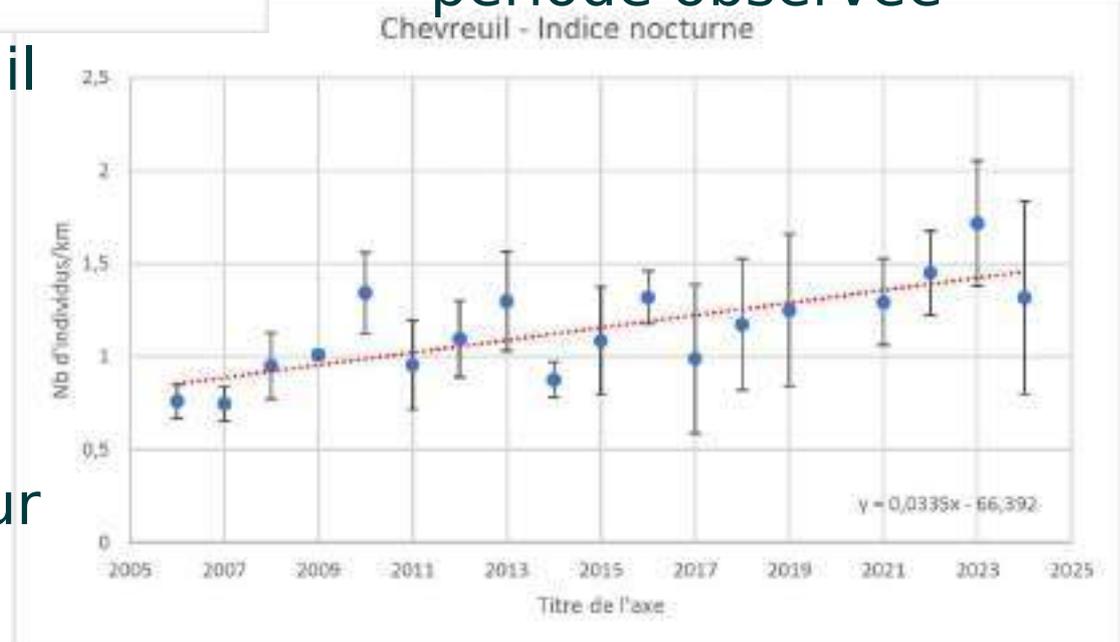
Indicateurs d'Abondance



L'indice nocturne cerf

Augmentation de la population de cerfs sur la période observée

L'indice nocturne chevreuil (non validé)



Augmentation de la population de chevreuil sur la période observée



Diminution des poids des jeunes cerfs
et augmentation du nombre

=

Phénomène de densité dépendance

Importance du dialogue Forestiers/Chasseurs



ACCA
Proveyzie
UX



MERCI



Mathieu Gavend

Technicien forêt – filière bois

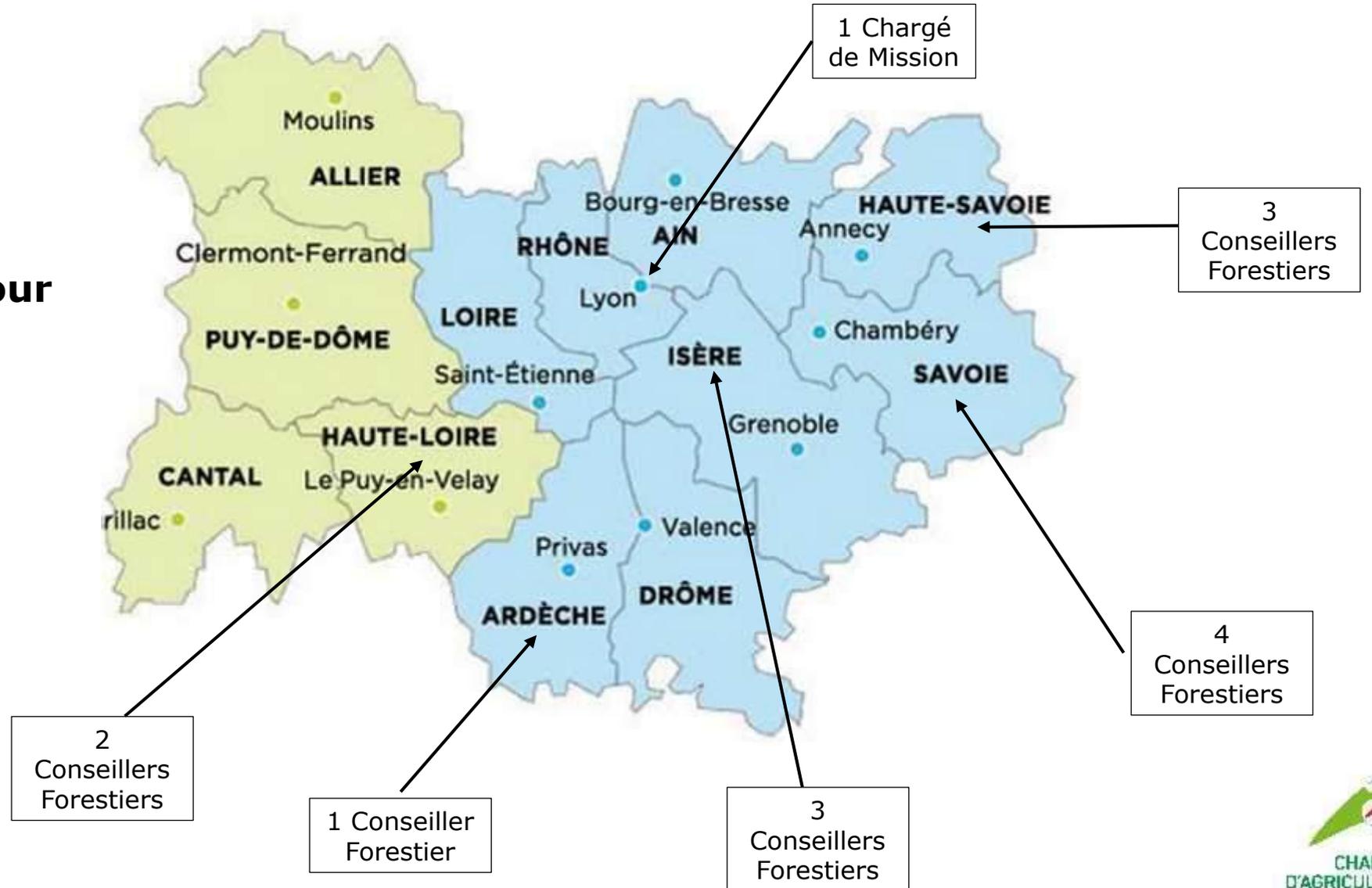
mathieu.gavend@parc-chartreuse.net

04 76 88 75 20



Le Service Commun Forêt

Des conseillères et conseillers forestiers pour accompagner les propriétaires forestiers privés





Pour réaliser leurs Actions de Développement Forestier encadrées par le code forestier, les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes peuvent s'appuyer notamment sur le Programme Régional Valorisation du Bois et Territoire 2025-2030.

Foret

ADF1 Accompagner la mise en valeur des bois et forêts

ADF2 Risques sanitaires et climatiques

ADF2 Risque incendie

ADF2 Risque Equilibre sylvo-cynégétique

ADF 2 Autres risques

ADF3 Gestion des accrus forestiers

Agroforesterie

ADF4
Agroforesterie et
sylvopastoralisme

Développement t filières

ADF 5 Bois d'œuvre

ADF 5 Bois énergie
- Industrie -
Autres

Modes d'intervention opérationnels

Approches territoriales

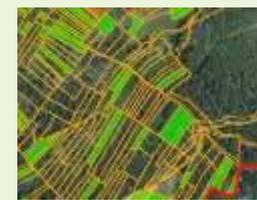
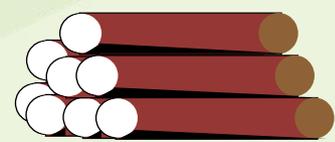
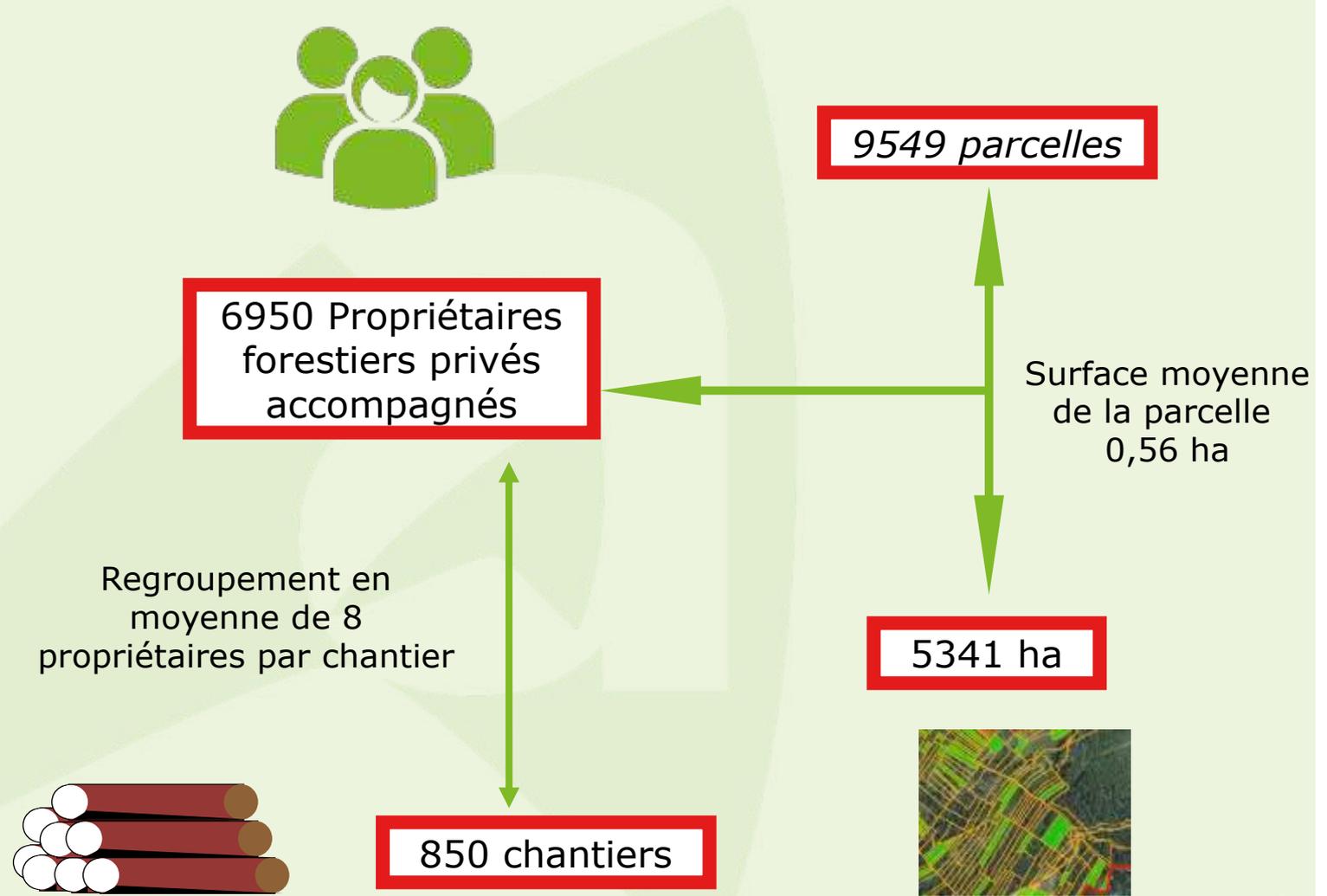
Conseil et sensibilisation

Animation et formation

Observation, agrégation
de connaissances, R&D

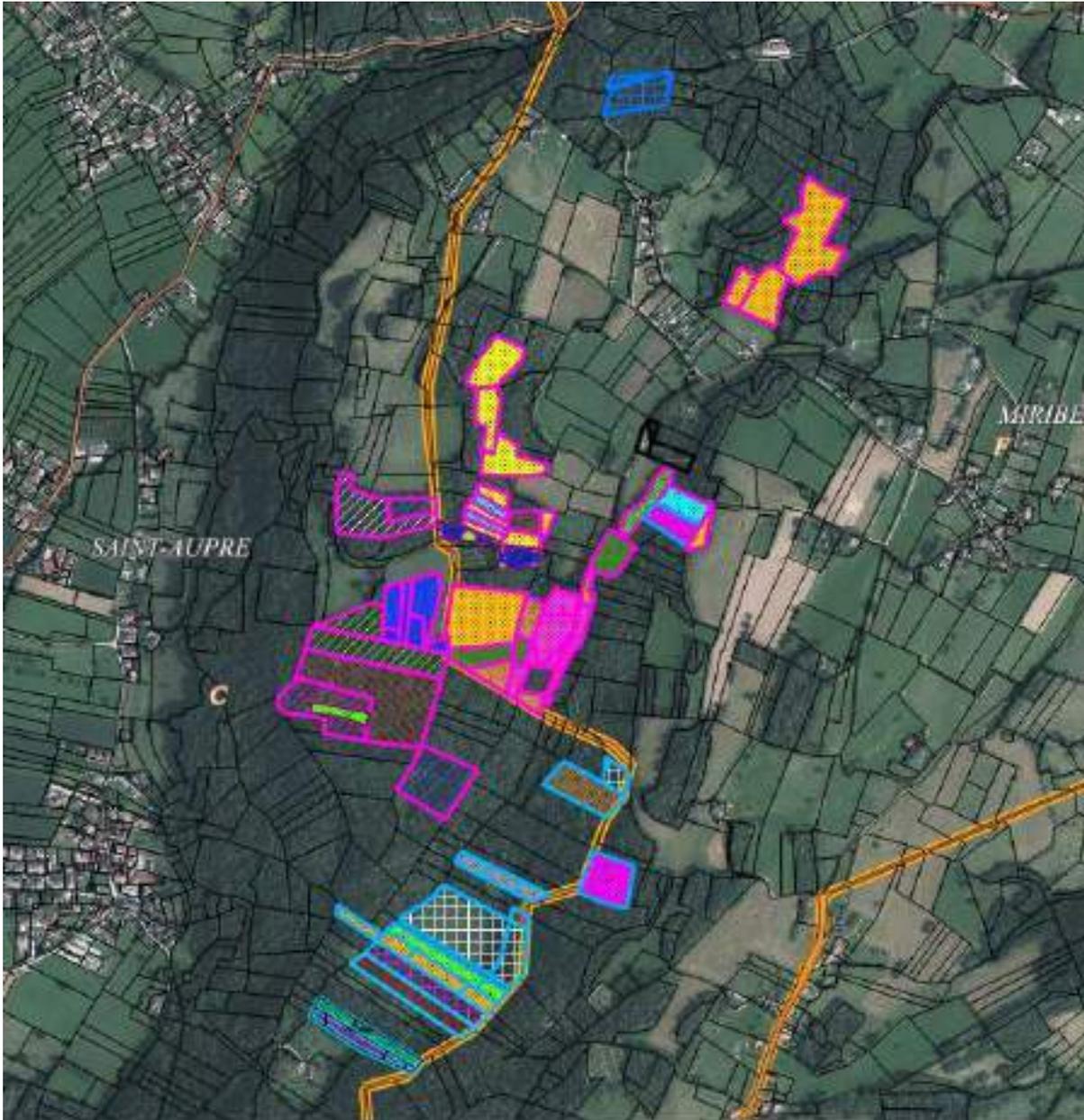
Résultats des Chambres dans la mobilisation des bois grâce à la **MASSIFICATION**

*



* Données en attente de validation du Comité Régional d'Orientation du PRVBT pour l'année 2024

Exemples de massifications



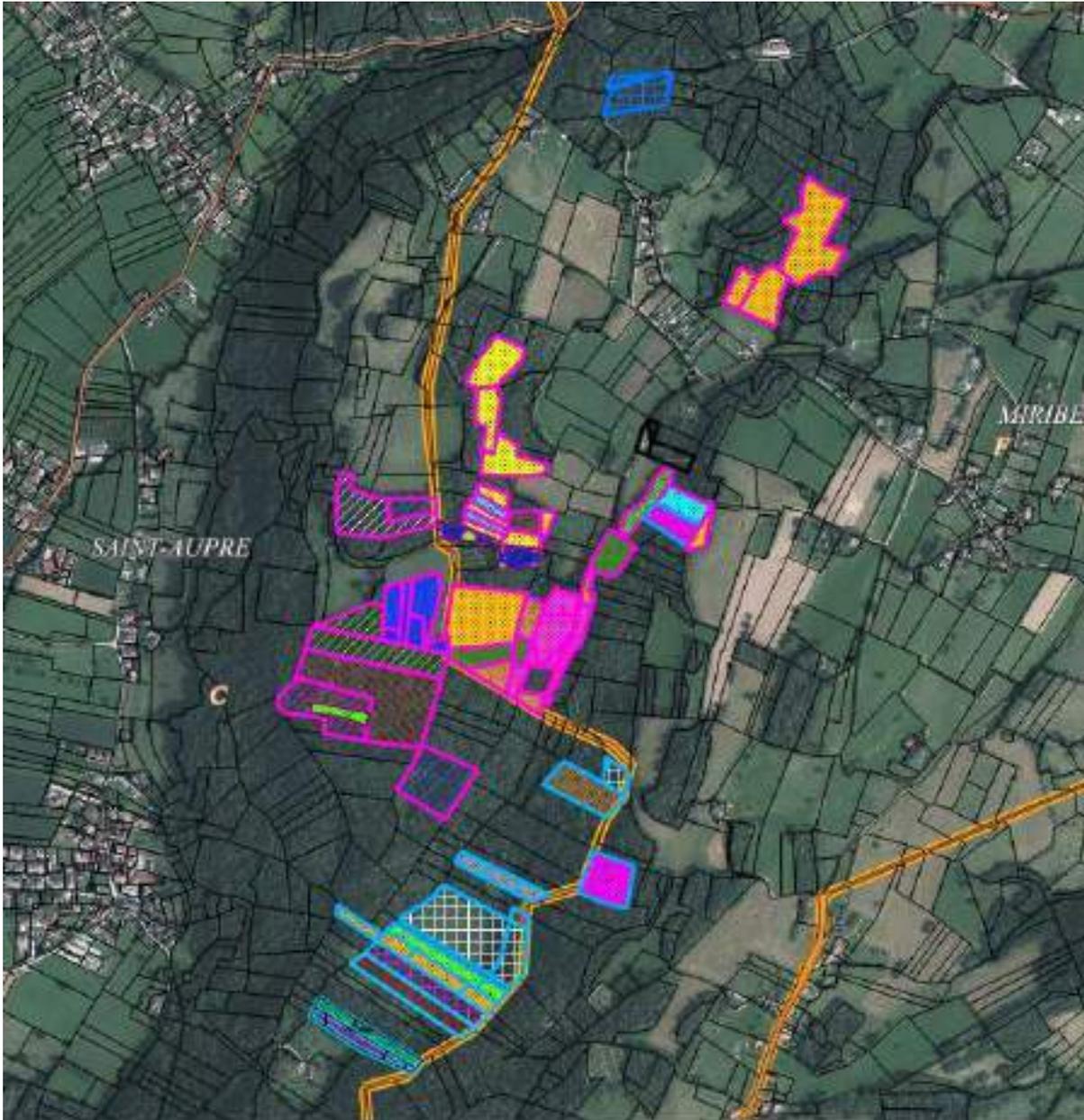
- Communes de Miribel Les Echelles / St Aupre,
- Urgences sanitaires sur Sapin et Épicéa
- Important morcellement,
- Retard d'exploitation/gestion,
- Extension sur St Aupre,
- T1 : 950 m³, 29 parcelles, 12 propriétaires
- T2 : 1170 M³, 30 parcelles, 23 propriétaires

Exemples de massifications



- Communes de Saint Pierre de Chartreuse,
- Réalisation d'une piste de débardage en 2022 = ASA Forêts de Chartreuse,
- Propriétaires motivés pour coupe de jardinage,
- Petites parcelles, pente forte,
- Capitalisation forte,
- 580 m³, 11 parcelles, 7 propriétaires, 8 hectares

Exemples de massifications



- Communes de Miribel Les Echelles / St Aupre,
- Urgences sanitaires sur Sapin et Épicéa
- Important morcellement,
- Retard d'exploitation/gestion,
- Extension sur St Aupre,
- T1 : 950 m³, 29 parcelles, 12 propriétaires
- T2 : 1170 M³, 30 parcelles, 23 propriétaires

Exemples de massifications



- Plateau des Petites Roches – GFA de Chartreuse et d’ailleurs
- Projet de réouverture pour activité agricole local,
- Captage d’eau : collaboration avec le GRESIVAUDAN
- Aide administrative aux agris pour faciliter la réouverture,
- Mobilisation à venir de 600 m³ d’épicéa, et sapin

Exemples de massifications



- Communes de La Sure en Chartreuse,
- Urgences sanitaires sur Sapin,
- Problème élargissement d'une piste + passage délicat,
- 1 propriétaire moteur avec forêt gérée,
- Problématique captage...
- 14 propriétaires, 16 parcelles,
- > à 15 hectares,
- 975 m3 mis en vente par expert.



*Ensemble, préservons le patrimoine forestier au cœur
des territoires.*

Programme « Forêts Orphelines »

15/03/2025 - Entre Deux Guiers



Sylv'ACCTES à l'origine



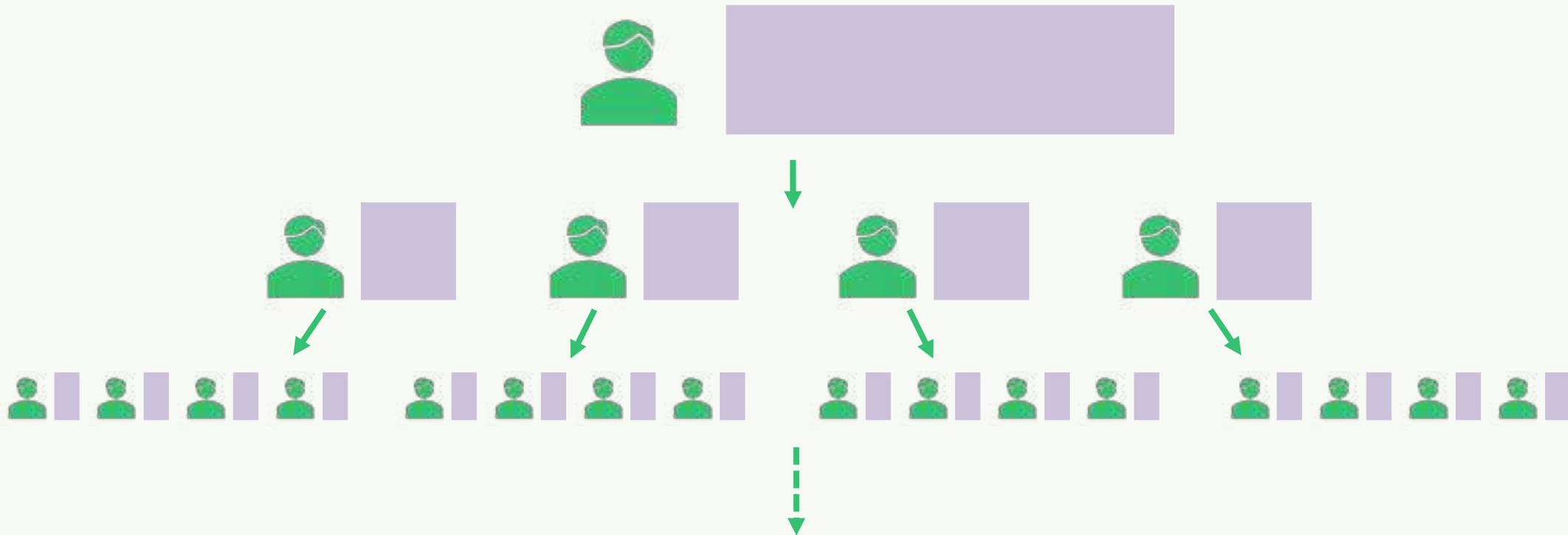
- Association, à but non lucratif, créée en 2015 pour **accompagner et financer des actions forestières vertueuses**
- Depuis février 2018, Sylv'ACCTES est **reconnue « organisme d'intérêt général »** par le ministère des finances
- La **préservation, par une sylviculture adaptative et progressive, des services écosystémiques** (climat, biodiversité, paysage, protection, production...) est au cœur de son action

Le morcellement : contexte et conséquences



A l'origine du morcellement

Les indivisions de parcelle lors de succession



Une telle indivision réalisée à quatre enfants à chaque fois sur quatre générations

== 256 lots ! ...

En chiffres

75%
de la forêt française est
privée
= 3,3 millions
de propriétés forestières

88%
des propriétaires
détennent
- de 4 ha de forêt or
pour engager une
gestion durable il faut
minimum 4 ha...

Les parcelles de
- de 4ha représentent
49%
de la surface forestière
française

- Le morcellement forestier freine la gestion durable des forêts
- L'absence de gestion forestière se traduit dans beaucoup de massifs par des coupes rases et/ou par le vieillissement et l'uniformisation des forêts
- Cette situation a pour conséquence une perte importante de biodiversité et une grande vulnérabilité de ces forêts face au changement climatique

Illustration d'absence de gestion



Le fonds de dotation Des Forêts pour Demain



- En 2022 Création du fonds de dotation « Des Forêts pour Demain » pour porter le programme foncier Forêts Orphelines, **organisme d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel.**
- Son objectif : **agir contre le morcellement forestier par la remise en gestion de micro-parcelles forestières.**
- Sa gouvernance : Chartreuse – Présidence, Thierry de Lignerolles – Trésorier, Raymond Vial – Secrétaire.
- Les mécènes : Chartreuse, Domorrow, Fondation Concrete, Sylv'ACCTES et ses mécènes ...

Domorrow

Agir pour les générations futures



Remettre en gestion des forêts



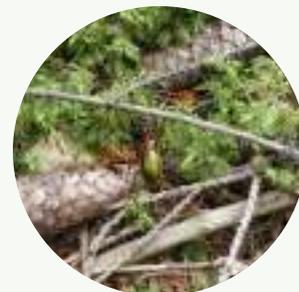
- **Proposer une solution de dernier recours** aux propriétaires (privés et publics) pour ces parcelles de moins de 4 ha en situation de désintérêt et d'abandon situées dans des territoires soumis à PST© et après qu'une animation territoriale ait été menée : offre d'achat ou offre de donation
- **Porter et reconstituer des unités de gestion cohérente et viables** (min 4 ha)
- **Valoriser ces parcelles** par leurs intégrations systématiques dans des trajectoires de gestion validées par Sylv'ACCTES et ses territoires partenaires (PST©)
- **Remettre à disposition ces unités de gestion** sous garantie de gestion durable

Les moyens pour y parvenir



Des partenaires :

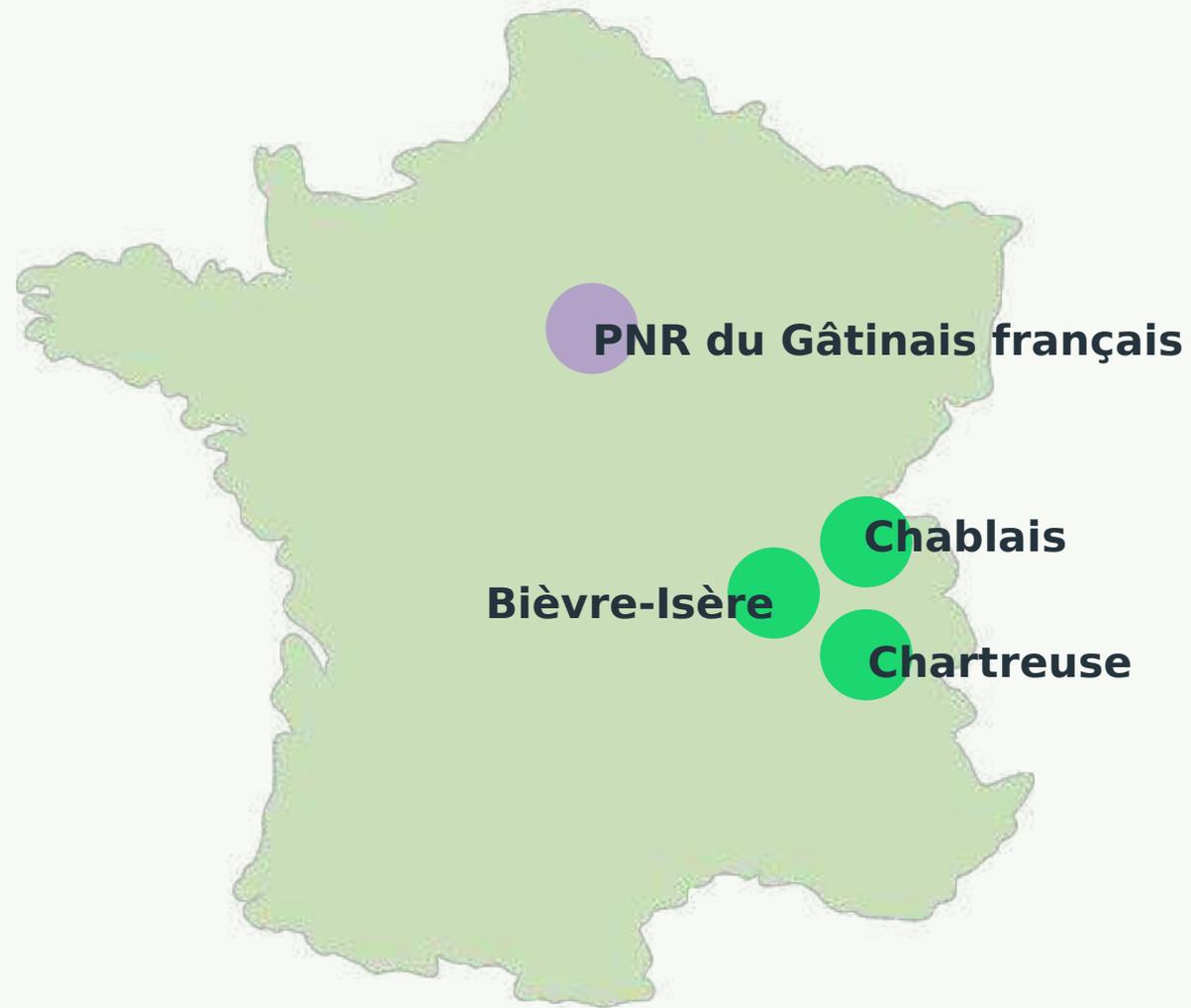
- 2 Territoires par an (250 ha à prospecter / an)
- Une pré-sélection de parcelles par l'UR COFOR AURA, la SAFER, le CNPF, une Communauté de communes (BVSM, Bourse foncière)
- Un comité technique structuré : PNR, Communes, ONF, CNPF, COFOR, SAFER, ChamAgri...
- Une étude notariale choisie



Des outils :

- Une valorisation financière (prix de marché) pour acquisition et remise à disposition
- Une procédure automatique et un suivi (offre, diagnostic légal et envir., contact aux voisins, fusion de parcellaire cadastrale, modification de nature au cadastre, ...)
- Une valorisation forestière : DGD, Certification, ORE
- Une remise à disposition sous garanties de gestion durable - potentiels acquéreurs

Les territoires en cours



Questions, remarques, attentes



Merci !

Agnès Dulong

*Chargée de mission Programme Forêts
Orphelines*

agnes.dulong@sylvacctes.org
06 08 72 73 10

Fonds de dotation
DES FORÊTS POUR DEMAIN
23 rue Jean Baldassini 69007 Lyon
04 72 76 13 23
fddcontact@sylvacctes.org
www.sylvacctes.org





*Ensemble, préservons le patrimoine forestier au cœur
des territoires*

AG UFP 38 Chartreuse

15 mars 2025 - Entre Deux Guiers



ES
MARS

Une mission en faveur des forêts



- Association, à but non lucratif, créée en 2015 pour **accompagner et financer des actions forestières vertueuses**
- Depuis février 2018, Sylv'ACCTES est **reconnue « organisme d'intérêt général »** par le ministère des finances
- La **préservation, par une sylviculture adaptative et progressive, des services écosystémiques** (climat, biodiversité, paysage, protection, production...) est au cœur de son action

L'association et ses champs d'action



Mobilisation de fonds

Publics et privés
(via du mécénat exclusivement,
local ou national)

Zoom mécénat

Association reconnue
d'intérêt général



- Hors du champ de l'intérêt général
- Finalité commerciale / lucrative
- Contrepartie



Dispositif d'**aides financière** et **accompagnement technique** à la sylviculture



Accompagnement dans la durée

Actions prenant en compte d'autres services environnementaux que la seule production de bois (intérêt général)

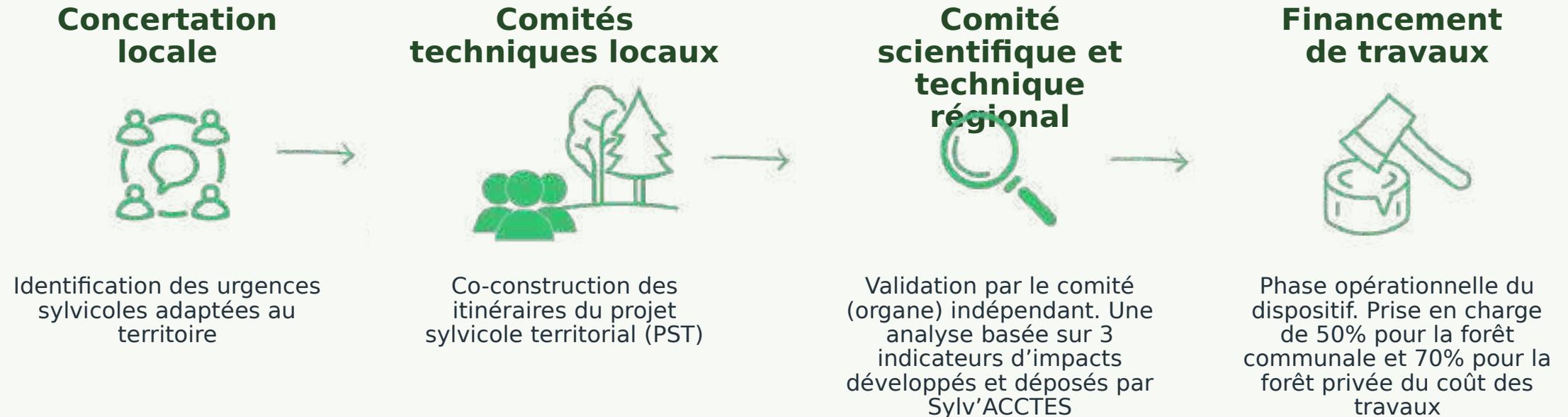
Pour des forêts multifonctionnelles

Gestion vertueuse et durable des forêts et adaptation au changement climatique



La démarche

Du surmesure : les actions de sylviculture conduites par Sylv'ACCTES sont adaptées à chaque massif et à leur problématique



Le comité scientifique et technique régional

Le comité s'assure que les PST :

- Sont compatibles avec les politiques applicables en forêt
- Répondent bien à l'intérêt général

Cette analyse se base sur 3 indicateurs :

- Bénéfice d'Adaptation et Atténuation Potentiel (BAP) ©
- Bénéfice de Biodiversité Potentiel (BBP) ©
- Bénéfices soCioéconomiques Potentiels (BCP)©



Les axes de travail de Sylv'ACCTES

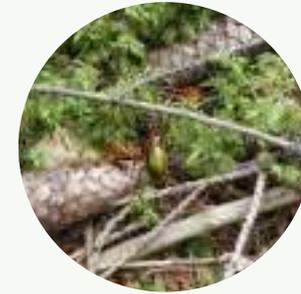
Certains principes de sylviculture privilégiés :



Privilégier le mélange d'essences, la diversité de structure et le couvert continu



S'appuyer au maximum sur la dynamique naturelle (régénération, résilience)



Préserver la fonctionnalité des sols forestiers, quantité de bois mort, limiter le recours à des opérations mécaniques impactantes



Réserver la plantation-dans des cas de fortes probabilités de réussite ou pour des compléments de régénération



Maintenir une trame d'arbres à enjeux environnementaux, arbres matures à dendromicrohabitat



Prendre en compte l'évolution climatique (essences d'avenirs & leur densité, interventions mesurées et régulières)

Zoom sur les travaux

S'appuyer sur les processus naturels pour permettre à l'écosystème forestier d'être plus complexe et d'être mieux armé dans un contexte de changement climatique.

Le diagnostic

L'ouverture des cloisonnements d'exploitation

Le travail du peuplement adulte

Les travaux sur régénération naturelle



La Chartreuse depuis 2020



- **Sylv'ACCTES est déployée dans les forêts de Chartreuse depuis 2020. 126,32 hectares de travaux ont déjà été réalisés*, soit 172 503 euros investis dans la forêt de demain.**
- **Chiffre arrêté à novembre 2024*

Le PST Forêts de Chartreuse



- Améliorer les peuplements irréguliers mixtes à majorité résineuse (étage montagnard ou subalpin)
 - Notre action vise à les renouveler progressivement en favorisant la régénération naturelle par des coupes ponctuelles et ciblées dans le temps. Ces coupes doivent également permettre de diversifier les essences en favorisant les plus résistantes.
- Irrégulariser et améliorer des peuplements à majorité feuillus
 - Absence de gestion ; l'action vise à identifier les arbres qui pourront donner à terme des bois d'œuvre de qualité tout en agissant pour favoriser l'existence de plusieurs étages de végétation favorables à la biodiversité.
- Irrégulariser et diversifier des peuplements mixtes de moyenne altitude (montagnard à collinéen)
 - Difficilement accessibles à cause des fortes pentes sont de plus en plus à l'abandon. L'objectif est de conduire des actions sylvicoles ciblées pour en assurer le renouvellement. Il s'agit de favoriser un mélange d'essences équilibré (feuillus /résineux) afin de les rendre plus résistants au changement climatique. Et de favoriser la biodiversité.

Focus sur les travaux accompagnés

Forêt communale

Conditions d'éligibilité :

- Garantie de gestion durable : aménagement forestier
- Certification forestière (PEFC/FSC)

Taux d'aide : 50 % des montants HT des travaux



Forêt privée

Conditions d'éligibilité :

- Garantie de gestion durable
 - *Plan Simple de Gestion (type obligatoire, volontaire, groupé)*
 - *Règlement Type de Gestion*
 - *Code des Bonnes Pratiques Sylvicole sous conditions : programme de coupes et travaux agréé par le CRPF et attestation suivant les cas prévus (accompagnement par un professionnel, opération de massification, formation FOGEFOR ou membre d'une association de sylviculteurs)*

- Certification forestière (PEFC/FSC)



Taux d'aide : 70 % des montants HT des travaux

Les garanties



- Engagement pendant 10 ans dans l'itinéraire sylvicole
- Audit de contrôle de l'engagement (conformité / non) par un auditeur extérieur

Merci !

Jean-Sébastien JACQUET
Chargé mission
Jean-sebastien.jacquet@sylvacctes.org
06 75 00 85 68

Association Sylv'ACCTES
23 rue Jean Baldassini 69007 Lyon
04 72 76 13 23
contact@sylvacctes.org
www.sylvacctes.org



Association reconnue
d'intérêt général



« Solutions
fondées
sur la nature »





Merci pour votre attention !

Échange avec la salle





GROUPEMENT des SYLVICULTEURS
 de CHARTREUSE Isère



**Une visite de la scierie de Chartreuse
vous est proposée.**

**Rdv À LA SCIERIE ou un apéritif
dînatoire clôturera
notre Assemblée générale**

